

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT 2025/08
DANS LE CADRE DES CREDITS D'ORIENTATION TERRITORIALISES**

**Recensement des besoins d'études sur les filières agricoles de la
Martinique en 2025**

Date de lancement	20 février 2025
Date de clôture	21 mars 2025

SOMMAIRE

- 1- Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt
- 2- Modalités de réponse
- 3- Modalités de sélection des candidatures
- 4- Annexes (courrier de demande d'étude, dossier technique)

Contexte et enjeux de l'intervention

La conquête de la souveraineté alimentaire est un enjeu majeur pour les filières agricoles de Martinique. L'augmentation de la part des productions locales dans l'alimentation de la population doit se faire dans un contexte de changement climatique et être corrélée avec une juste rémunération des producteurs.

Par ailleurs la Martinique se caractérise par une population agricole particulièrement concernée par le renouvellement des générations et par un nombre important de structures collectives en filières de diversification.

Dans ce contexte et face à ces enjeux, la DAAF publie un appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui vise à recenser les besoins en études exprimés par les filières agricoles de Martinique.

Les projets d'étude retenus doivent être cohérents avec les plans de filière et les problématiques du territoire. Ils concernent plusieurs acteurs de la filière, voire plusieurs maillons de cette filière. Les projets d'études retenus sont décrits dans un cahier des charges qui est publié pour effectuer une mise en concurrence. Les résultats de l'étude ont vocation à être publiés sur le site internet de l'ODEADOM et sur celui de la DAAF Martinique.

1. Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt

1.1 Bénéficiaires de la subvention

Les bénéficiaires sont les bureaux d'études sélectionnés après la mise en concurrence.

1.2 Période de réalisation des actions

Les études se déroulent à l'issue de la mise en concurrence des bureaux d'études ayant candidaté, à titre indicatif à partir du second semestre 2025.

1.3 Territoire éligible

Le territoire éligible correspond à l'ensemble du territoire de Martinique.

1.4 Dépenses éligibles et intensité de l'aide

Les coûts admissibles regroupent les frais de prestations en lien avec l'étude et exprimés en coûts TTC. L'intensité de l'aide est de 100% des coûts admissibles.

2. Modalités de réponses à l'appel à manifestation d'intérêt

2.1 Contenu de la candidature

Les candidats retournent à la DAAF le dossier type de soumission (document « 2025-08-AMI-Etudes ») dûment complété. Celui-ci est disponible :

- Auprès du Service Agriculture et Forêt de la DAAF de Martinique ;
- Sur le site internet de la DAAF de Martinique.

La réponse comprend :

- L'annexe 1 relative au courrier de demande d'aide ;
- L'annexe 2 relative au dossier technique du projet ;

2.2 Forme de la réponse

La réponse est à retourner avant le 21 mars 2025 par courrier électronique à l'adresse : saf.daaf972@agriculture.gouv.fr.

2.3 Conditions de recevabilité d'une candidature

Au cours de son instruction, la DAAF est susceptible de demander des pièces complémentaires au porteur de projet. La réponse est attendue sous 15 jours. En cas d'absence de réponse à l'issue de ce délai, la DAAF relance une fois le porteur de projet en fixant un délai de réponse sous 3 jours.

Les demandes restées incomplètes sont susceptibles d'être refusées au motif de leur incomplétude.

3. Modalités de sélection des candidatures

Les projets d'études recevables sont soumis à l'avis du comité local de sélection et de l'ODEADOM. Le comité local de sélection utilise la grille d'évaluation des projets ci-dessous :

Principe de sélection	Critères d'évaluation AMI ETUDE	Notation	
Pertinence du projet	Cohérence avec les objectifs des plans stratégiques des filières, PRAD et feuille de route autonomie alimentaire	Aucune adéquation	0
		Adéquation moyenne	2
		Bonne adéquation	4
	Identification des actions à conduire et de la gouvernance	Faible	0
		Moyenne	2
		Bonne	4
Efficacité et impact du projet	Utilisation des résultats de l'étude par le public ciblé	Faible	0
		Moyenne	2
		Bonne	4
Partenariat	Partenariat et collaboration développés sur le projet	Aucun / faible	0
		Moyen	1
		Elevé	2

La DAAF notifie par courrier les projets d'étude non retenus en précisant le motif du rejet de la candidature.

Les projets d'étude retenus font l'objet d'un cahier des charges publié en vue de sélectionner un bureau d'études. La décision d'attribution de l'aide au bureau d'études retenu se traduit par un engagement juridique émis par l'ODEADOM.

4. Liste des annexes

ANNEXES A RETOURNER POUR REpondre A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – RECENSEMENT DES BESOINS D'ETUDE 2025

- Annexe 1 : Courrier de demande d'étude
- Annexe 2 : Dossier technique du projet

ANNEXE 1: COURRIER DE DEMANDE DE PRESELECTION D'UN THEME D'ETUDE

Nom structure
Adresse structure
Dossier suivi par
Tél. :
Courriel :

DAAF MARTINIQUE
Jardin Desclieux – BP 642
97262 FORT DE FRANCE Cedex

Objet: Appel à Manifestation d'intérêt 2025/08 - Recensement des besoins d'études.

Monsieur le Directeur,

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt 2025, je vous transmets sous ce pli un projet d'étude à conduire en 2025, formulé par la filière , et porté par les structures :

-
-
-

L'objet de l'étude est de ...
présentation de l'étude contexte enjeux objectifs partenaires ...

La fiche de demande ci-jointe permet le recensement des éléments à inscrire dans un cahier des charges destiné à sélectionner un bureau d'études.

Veuillez agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à _____, le _____,
Signature des représentants légaux de chaque structure sollicitant l'étude

PJ : Fiche de demande d'étude



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ANNEXE 2 : APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET 2025/08**

FICHE DE DEMANDE D'ETUDE



PROJET D'ETUDE, OBJECTIFS

À mettre en perspective avec les objectifs des plans stratégiques des filières, le PRAD et la feuille de route pour l'autonomie alimentaire,

CADRE DE L'ETUDE

contexte, état de l'art, problématique auquel le projet souhaite répondre

L'état de l'art doit permettre de faire état des connaissances et des actions déjà menées sur le sujet.

LISTE DES STRUCTURES A L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'ETUDE

Précisions attendues sur la nature du partenariat et les interlocuteurs assurant le suivi de l'étude, le rôle et l'implication de chacun dans l'étude.

ELEMENTS DU CAHIER DES CHARGES

2 – Actions à conduire / Résultats attendus

Présentation des opérations à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs

3- Gouvernance : modalité de pilotage et de suivi de l'étude

Décrire la gouvernance de l'étude et la composition prévue du comité de suivi. La répartition de la responsabilité de chaque opération/ étapes de validation doit être précisée, notamment si plusieurs partenaires sont impliqués

4- Livrables

À préciser : rapports, logiciels, fiches techniques ...

Préciser les modalités et supports de valorisation et de communication prévues

Ces documents comprennent notamment à minima un rapport final et une note de synthèse présentant les résultats de l'étude.

5- Modalités de diffusion des résultats

6- Calendrier

Date de démarrage de l'étude souhaitée

Durée prévisionnelle de l'étude

IMPACTS ATTENDUS

Analyse des enjeux et intérêts de l'étude. Préciser notamment l'utilisation potentielle des outils développés et des résultats obtenus par le public cible.

